

REFERENCE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
Assistance à Maîtrise d’Ouvrage – Plan de développement du photovoltaïque sur le patrimoine communal



Période :	2017-2018
Durée :	12 mois
Mission :	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement / identification des surfaces et potentialités sur le foncier public, • Détermination du potentiel technique « brut » • Assistance / coordination pour la qualification de chaque projet • Mise en place d’une démarche de mutualisation / agrégation et changement d’échelle • Proposition de scénario et mise en œuvre d’un schéma de portage public/privé/citoyen
Maître d’ouvrage :	Commune de Loos-en-Gohelle (62) partenariat avec l’institut Négawatt)
Financement :	Commune de Loos-en-Gohelle / ADEME

ENJEUX ET OBJECTIFS

Dans le cadre d’une mission globale sur la stratégie énergétique de la commune de Loos-en-Gohelle, l’une des actions prioritaires sur le patrimoine communal, après les enjeux liés à la rénovation et la réduction des consommations, a consisté à établir un plan de déploiement sur solaire photovoltaïque (étude de faisabilité de plusieurs projets).

L’enjeu a consisté à favoriser une stratégie globale (mutualisation d’opérations, réfection de toiture...) en vue de mener une démarche de changement d’échelle. Un équilibre général est projeté entre installations « performantes et optimales » et celles nécessitant des efforts spécifiques (adaptation, amiante...). La volonté de la collectivité vise à organiser sa mise à disposition de patrimoine et disposer ainsi d’un effet volume pour proposer un cadencement réalisations pour la filière côté des installateurs régionaux.

Sur cette base, la collectivité souhaite co-porter la mise en œuvre de l’investissement via la création d’un opérateur territorial associant des partenaires privés et une participation citoyenne.



Bâtiments exploitables

- Ombrages légers ou inexistant
- Toitures : sans problèmes apparents
- Surface disponible suffisante
- Bonne orientation / Sud

Bâtiments exploitables sous réserve

- Ombrages assez importants mais pouvant être réduits
- Remplacement de couverture amiante à prévoir
- Vérification de structure porteuse (charpente métallique)

Bâtiments non exploitables

- Ombrages proches importants (bâtiments, arbres, etc.)
- Surfaces réduites
- Techniquement complexe (sortie de toiture, gaines de ventilation, cheminée, etc.)
- Mauvaise orientation

RÉSULTATS

- Inventaire des sites potentiels (patrimoine bâti public, foncier – friches, aires de stationnement...)
- Études de faisabilité détaillée avec l’appui des services techniques (montée en compétence et appropriation)
- Consolidation d’une vision globale regroupant une dizaine d’installations (près de 700 kWc).
- Mis en place d’une organisation avec les services techniques pour un calendrier de réalisation (leviers mobilisables, consultation entreprises...)
- Définition d’un mode de portage public/privé avec financement participatif.
- Préfiguration d’un opérateur territoriale porté par la commune de Loos-en-Gohelle (investissement, financement...)

- ✓ 740 kWc – 16 installations
- ✓ 650 MWh en production annuelle
- ✓ +/- 100% de la consommation électrique annuelle des bâtiments publics
- ✓ +/- 1,6 M€

